



O.C.A. Organisation Conseil Audit

Votre vision, notre expertise

Présentation



Présentation d'OCA

■ NOTRE CABINET :

OCA est une société d'Audit, de Conseil et d'Expertise Comptable. Depuis plus de 25 ans, OCA intervient à tous les stades de la vie des entreprises pour les assister dans le pilotage de leurs opérations courantes et la mise en œuvre de leurs décisions stratégiques.

Nos collaborateurs et experts interviennent pour assister nos clients aussi bien dans les phases de crises (sous-performance, cessation de paiements, fraude en entreprise, contentieux) que dans le cadre de processus continus d'amélioration de la performance (contrôle interne, outsourcing comptable).

Dans un souci permanent de qualité et de transparence, OCA et ses associés mettent en œuvre vos diligences d'audits afin de garantir la qualité de votre information comptable (audit légal, assistance à l'audit interne, audit de royalties, etc.) et vous assister dans le cadre très particulier des transactions financières (fusion & acquisition, due diligence financière, commissariat aux apports & attestations d'équité).

■ NOS ATOUTS :

• Expérience et compétence

Nous attachons en particulier une attention spécifique au niveau d'expérience et de formation des équipes sur le terrain.

Nous sommes en effet convaincus que la qualité du diagnostic ne repose pas seulement sur le niveau de l'équipe de supervision mais également sur l'expérience des consultants en charge de l'exécution. C'est pourquoi nous exerçons un recrutement très sélectif de nos collaborateurs selon des critères précis en termes d'expérience et de formation.

• Souplesse et capacité d'adaptation

OCA est constituée de consultants de haut niveau capables de s'adapter aux problématiques particulières de chaque client.

Nous refusons les approches uniformes susceptibles de bouleverser le fonctionnement de l'entreprise et vous proposons des solutions sur mesure adaptées aux objectifs et à la culture d'entreprise de nos clients.

• Disponibilité

Avec OCA, vous êtes certains de bénéficier de la disponibilité et de la réactivité de la part des associés et collaborateurs impliqués dans la conduite de vos missions.

Notre capacité à traiter rapidement vos demandes constitue un avantage clé qui permet le développement d'une relation de confiance et de partenariat dans le cadre d'une coopération étroite client/prestataire.





International

OCA réalise en France des missions audit et d'assistance au service d'une clientèle internationale, en provenance de tous les continents.

Nous réalisons également des missions d'assistance à l'audit interne au sein des filiales étrangères de sociétés clientes basées en France.

Mais le cadre de nos missions s'étend bien au-delà de l'hexagone grâce à l'intervention de nos bureaux et cabinets partenaires basés dans les pays émergents et dans les départements d'outre-mer.

Cette dimension internationale est source de richesse pour nos collaborateurs et nos clients. Dans un environnement économique globalisé, notre mobilité géographique et notre ouverture sur le monde constituent la meilleure garantie de qualité pour nos clients.

Nos ancrages géographiques :

- Tunisie - Maghreb
- Roumanie
- Afrique

Nos desks internationaux:

- Chinese desk
- African desk
- Italian desk

Nos cabinets partenaires à l'étranger couvrent des pays comme les Etats-Unis, l'Angleterre, l'Italie, la Russie, la Chine, l'Inde, l'Espagne...

■ CHINESE DESK

Le Chinese Desk OCA est né d'une double volonté :

- Accompagner nos clients français dans la mise en œuvre de leurs projets d'investissements en Chine, notamment en matière d'Audit et de Comptabilité.
- Accompagner les entreprises chinoises dans leurs projets vers les territoires où OCA est implantée.

Composé de professionnels multiculturels et bilingues, le Chinese Desk OCA met son expérience au service des besoins des entreprises françaises en relation avec leurs problématiques chinoises.

OCA propose également aux entreprises chinoises en France, en Europe et en Afrique des réponses spécifiques pour faciliter leurs décisions d'investissement en offrant un service professionnel en langue chinoise adapté à leurs problématiques.

Le champ de nos interventions comprend notamment :

- Le conseil en fusions et acquisitions transnationales.
- L'accompagnement dans le développement d'activités en Europe ou en Chine.
- L'audit financier ou organisationnel des filiales.
- Externalisation comptable et reporting financier





Nos services

Société d'audit et de conseil pluridisciplinaire, OCA est structurée selon six lignes d'activité :

CORPORATE FINANCE

Le pôle **Restructuring et retournement** assiste nos clients dans la gestion de leurs difficultés opérationnelles et financières. OCA dispose d'une expertise reconnue dans le cadre la mise en œuvre des procédures d'insolvabilités amiables ou judiciaires.

Le pôle **Contentieux et Procédures Judiciaires**, constitué d'auditeurs et d'analystes financiers assiste nos clients dans le cadre de la gestion de leurs litiges, procédures d'arbitrage et procédures judiciaires. OCA est par ailleurs régulièrement désigné en qualité d'Expert par les Tribunaux.

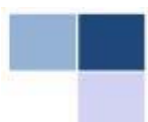
Le pôle **Transactions et Stratégie** de développement intervient dans le cadre d'opérations de croissance externe (fusions, acquisitions, cessions d'entreprises) pour des missions de due diligences, de commissariat aux apports; d'évaluation financière et de conseil stratégique.

MAÎTRISE DES RISQUES ET PERFORMANCE

Le pôle **Externalisation Comptable** organise les activités d'outsourcing et de délégation partielle ou totale des fonctions financières de l'entreprise.

Le pôle **Risques et Organisation** apporte aux entreprises des solutions dans leurs problématiques de gestion des risques, dans la conception et la mise en oeuvre des outils de gestion, ainsi que dans la mise en place des processus organisationnels.

Le pôle **Audit et Commissariat aux Comptes** intervient en France et à l'étranger pour accomplir des missions de contrôle comptable, financier et opérationnel, dans le cadre réglementé du Commissariat aux Comptes ou pour répondre à des problématiques spécifiques définies contractuellement..



CORPORATE FINANCE

Restructuring et traitement des difficultés

Nos équipes Restructuring interviennent depuis plus de 20 ans à la demande des entreprises et des organes judiciaires dans le cadre de missions d'expertises financières visant à :

■ **FIABILISER LA STRATÉGIE DE RESTRUCTURATION** par la mise à disposition des parties prenantes (actionnaires, créanciers, management, administrateurs) d'un diagnostic et de prévisions financières solides et étayées :

- Diagnostic d'activités sous-performantes
- Revues d'affaires indépendantes (Independent Business Review)
- Expertises comptables ordonnées par les juridictions commerciales, notamment dans le cadre des procédures de conciliation (rapport sur la situation économique et financière, article 611-6 du Code de Commerce), de sauvegarde et de redressement judiciaire (rapport sur la validation des prévisions, article 621-4, 611-9 et 623-1 du Code de Commerce).

■ **ACCOMPAGNER LES ÉQUIPES DE MANAGEMENT DANS LA GESTION DES DIFFICULTÉS** en mettant à leur disposition une palette d'outils financiers adaptés aux enjeux.

- Optimisation du BFR
- Établissement de tableaux de bords adaptés au contexte de crise

- Aménagement des échéanciers de remboursement, CCSF, "Covenant Resets"
- Élaboration des dossiers de refinancement
- Établissement des dossiers pour les mandataires de justices
- Assistance aux discussions avec les créanciers et les autorités publiques
- Si opportun, préparation des conditions d'ouverture d'une procédure de sauvegarde ou de redressement judiciaire.

■ **À ASSISTER LES REPRENEURS D'ENTREPRISES EN DIFFICULTÉS :**

- Diagnostic des risques et opportunités,
- Réflexion sur le choix du meilleur schéma de reprise
- Accompagnement à toutes les étapes du processus d'acquisition.

OCA est régulièrement désignée par les Tribunaux dans le cadre de procédures collectives.

Notre maîtrise de l'environnement juridique et financier, notre connaissance des acteurs impliqués (organes judiciaires, acteurs financiers, autorités publiques) et notre signature indépendante reconnue sont autant d'atouts au service de la réussite du plan de sortie de crise.





Contentieux et Procédures Judiciaires

OCA est régulièrement désignée par les Tribunaux de Commerce en tant qu'Expert notamment en matière d'évaluation de préjudices et contentieux commerciaux.

Nos associés sont également désignés par les juridictions en matière civile et pénale et sont mandatés par les entreprises en tant que conciliateurs pour la résolution de leur litiges commerciaux et financiers.

Fort de cette expérience en matière procédurale et d'évaluation de préjudice, OCA assiste les entreprises dans la gestion technique de leurs contentieux, en étroite collaboration avec leurs conseils juridiques.

■ EXPERTISE JUDICIAIRE

Les associés d'OCA sont régulièrement désignés par les juridictions civiles (Cour d'Appel, Tribunaux de Grande Instance, Tribunaux de Commerce, Conseil des Prudhommes) et pénales.

Nos domaines de spécialité sont :

- La fixation de préjudices;
- Le fonctionnement des marchés financiers;
- L'utilisation des produits dérivés;
- L'évaluation d'entreprises;
- Le litige post acquisitions;
- Les relations économiques et financières dans les groupes.

■ ARBITRAGE COMMERCIAL ET FINANCIER

Les associés d'OCA sont régulièrement désignés en tant qu'arbitres dans le cadre de contentieux commerciaux et financiers.

Nos domaines de spécialité sont :

- Fixation de préjudices
- Fonctionnement des marchés financiers
- Utilisation des produits dérivés
- Evaluations d'entreprises
- Litige post acquisitions
- Relations économiques et financières dans les groupes.

■ ASSISTANCE AUX PARTIES ET ÉVALUATION DE PRÉJUDICE

- Contentieux commerciaux, industriels et financiers
- Détermination du quantum au soutien de la partie en demande
- Revue critique de la réclamation de la partie adverse
- Assistance dans les échanges avec l'Expert judiciairement désigné





Transactions et stratégies de développement

OCA intervient dans toutes les étapes de la vie de l'entreprise pour accompagner leur développement, tant sur le plan opérationnel que stratégique.

Nos spécialistes vous aident à répondre aux enjeux dans le cadre de vos opérations de fusion/acquisition/cession et dans la mise en œuvre de procédures et d'outils de gestion performants.

■ CONSEIL EN FUSION-ACQUISITION

- Recherche de cibles dans le cadre de mandat d'achat ou de vente
- Mise en place de stratégies de fusion ou de scission, ou d'acquisition ;
- Conseil sur la structuration des opérations de levée de fonds, de rachat d'actions et de rapatriement de fonds ;
- Conseil sur les opérations de marché comme les introductions en bourse, les OPA et les émissions obligataires.

■ DUE DILIGENCES FINANCIÈRES

- Intervention en data room et/ou au sein de la société cible;
- Diagnostic opérationnel, financier et stratégique ;
- Revue du business plan (principaux leviers, risques et opportunités);
- Analyse de la rentabilité et détermination d'un résultat normatif;
- Analyse de la structure du BFR, du cash flow historique, de la dette nette;.
- Identification des retraitements pouvant avoir un impact sur le prix;
- Audit des états financiers de cessions.

■ COMMISSARIAT AUX APPORTS ET À LA FUSION

- Missions légales de certification de la valeur des apports en nature, permettant de garantir l'égalité de traitement des actionnaires et la correcte valorisation des actifs apportés au bilan de l'entreprise.

■ POLITIQUE D'ENTREPRISE ET DÉVELOPPEMENT STRATÉGIQUE

- Accompagnement des directions générales dans le cadre de missions d'assistance à la réflexion stratégique et la mise en œuvre de plans d'actions opérationnels.
- Partant du constat que la création de valeurs à long terme suppose la définition d'objectifs clairs, chiffrables et hiérarchisés, notre approche unique conjugue vision stratégique et analyse financière de la performance. A chaque étape, nos experts mobilisent tout leur savoir-faire financier et managérial, pour vous aider à anticiper les difficultés, prendre les bonnes décisions, et mesurer l'efficacité des actions entreprises.

■ CONSEIL EN IMPLANTATION

- Assistance aux opérations de création d'entreprises ou de croissance externe, partout où OCA est implantée.



MAITRISE DES RISQUES ET PERFORMANCE

Audit

OCA intervient en France et à l'étranger pour accomplir des missions de contrôle comptable, financier et opérationnel.

Dans le cadre réglementé du Commissariat aux Comptes ou pour répondre à des problématiques spécifiques, nos collaborateurs appliquent une méthodologie rigoureuse conforme aux référentiels français (CNCC) et internationaux (IFAC) dans une logique de maîtrise des risques et de sécurité de l'information.

■ COMMISSARIAT AUX COMPTES

Au-delà de la notion de contrôle indispensable, le Commissaire aux Comptes est avant tout un partenaire aux cotés de l'entreprise.

Son rôle de conseil consiste à prévenir les difficultés de l'entreprise dans le cadre de la procédure d'alerte, à émettre des attestations et des visas, à formuler des avis et des consultations en relation avec les problématiques comptables et de contrôle interne.

■ AUDIT CONTRACTUEL

- Investigation dans le cadre de soupçon de fraude;
- Vérification dans le cadre de contrat de joint-venture prévoyant une clause d'audit;
- Audit de royalties dans le cadre de l'application d'un contrat de licence.

■ ASSISTANCE A L'AUDIT INTERNE

Dans un environnement économique, technologique et réglementaire de plus en plus complexe, la fonction d'audit interne est considérée à juste titre par les organisations comme un élément central du dispositif de gestion du risque.

Nos professionnels mobilisent leur savoir-faire spécialisé pour assister les équipes d'audit interne dans les domaines suivants :

- Appréciation de l'environnement de contrôle;
- Évaluation des processus, fonctions et opérations;
- Audit comptable ;
- Investigation financière en cas de soupçon de fraudes.

Nous aidons également les entreprises à mettre en œuvre et faire évoluer leur fonction d'audit interne au cours du temps :

- Assistance au recrutement des équipes d'audit interne;
- Rédaction de manuel d'audit interne;
- Formation et support technique.



Risques et organisation

■ AMELIORATION DE LA PERFORMANCE

OCA vous conseille dans le cadre de missions globales ou spécifiques consistant à :

Améliorer l'efficacité de votre fonction comptable :

- Réduction des délais de clôture;
- Fiabilisation du reporting;
- Optimisation du rapport qualité de l'information comptable / Coût de la fonction;
- Accompagnement vers l'externalisation de la fonction financière;
- Mise en place d'un processus de consolidation fiable.

Améliorer votre dispositif de contrôle interne :

- Diagnostic des procédures opérationnelles, financières et comptables;
- Établissement d'un dispositif anti-fraude;
- Mise en œuvre d'actions correctrices.

Optimiser vos performances :

- Mise en place d'outils de mesure de la performance financière et opérationnelle;
- Sécurisation de vos processus et gestion de vos risques opérationnels ;
- Assistance à la mise en œuvre de workflow et d'ERP adaptés à vos besoins;
- Étudier le retour sur investissement d'un projet .

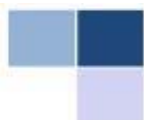
■ LUTTE ANTI-FRAUDE

La lutte anti-fraude est un souci croissant pour les entreprises.

Les actes de délinquance comptable et financière, au-delà de leur coût financier souvent très élevé ont la plupart du temps des conséquences indirectes dramatiques: réputation entachée, perte de motivation du personnel, chute du cours de bourse, etc.

Afin de lutter efficacement contre la fraude, les spécialistes d'OCA mettent leur expérience au service des entreprises dans le cadre de leur programme de prévention et de détection.

Mikaël Ouaniche, associé OCA, est l'auteur de l'ouvrage de référence : « La fraude en entreprise », paru en 2009 aux éditions MAXIMA.





Expertise et externalisation comptable

■ EXTERNALISATION COMPTABLE

L'externalisation comptable et financière est une tendance lourde de ces dernières années qui consiste à confier tout ou partie de la gestion de la fonction à un prestataire expert-comptable spécialisé.

L'outsourcing comptable peut porter sur les activités suivantes :

- Comptabilité clients : facturation, saisie, recouvrement.
- Comptabilité fournisseur.
- Comptabilité générale.
- Consolidation.
- Reporting financier.
- Direction financière pour une période temporaire.

Les avantages attendus de l'outsourcing comptable sont :

- La réduction et le contrôle de coûts.
- La sécurisation du processus de production de l'information comptable (délai contractuellement défini et qualité garantie par un code de déontologie strict).
- L'accès immédiat expertise externe spécialisée en matière de règles comptables, fiscales et sociales.

Les collaborateurs d'OCA, Expert-comptable et professionnels de la finance, mettent leurs savoir-faire et leurs expériences au profil de nos clients, grands groupes comme PME, dans un constant souci de rigueur et d'efficacité.

■ GESTION DES PAIES

Sous la direction d'une équipe de juristes spécialisés, le département social externalise vos activités de traitement de paie et d'administration du personnel.

Grâce à notre infrastructure logicielle professionnelle et à la mutualisation des procédures de traitement, nous sommes en mesure de vous offrir un service performant et adapté à vos besoins spécifiques.

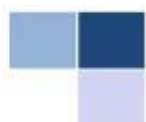
Au-delà des activités de traitement courant, OCA mobilise également son expertise pour vous conseiller en matière réglementaire ainsi que dans le cadre particulier des contrôles par les organismes sociaux:

- Gestion des paies;
- Obligations sociales;
- Traitements administratifs;
- Prestations de conseil.

■ CONSOLIDATION ET REPORTING

OCA dispose d'une expertise étendue en matière de consolidation et de reporting financier. Sous la supervision d'experts-comptables spécialisés, nos équipes assurent chaque année la sous-traitance ou la co-traitance de tout ou partie de la production de votre information financière consolidée.

Répondant à un double impératif de sécurité financière optimale et de maîtrise de la complexité des normes de consolidation (IFRS – US GAAP – règlement 99-02 – China GAAP), nous mettons notre expérience et notre savoir-faire au service des groupes de tous secteurs et de toutes tailles (groupes patrimoniaux ou côtés).





**63, Avenue de Villiers
75017 Paris
Tel : 01 40 54 98 80
Fax : 01 47 63 92 75
contact@oca-audit.com**

www.oca-audit.com

